

Balma, le 6 mars 2023

Les travaux de construction de l'autoroute A69 démarreront entre Castres et Verfeil

Après les avis favorables rendus par les membres de la Commission d'enquête publique environnementale et les Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de Haute-Garonne et du Tarn, les préfets de la Haute-Garonne et du Tarn viennent de cosigner l'autorisation environnementale permettant de débiter les travaux de construction de l'autoroute A69 entre Castres et Verfeil.

Quels travaux vont débiter ?

La construction de l'autoroute A69 va se dérouler selon un phasage précis, étudié pour limiter au maximum la gêne aux riverains et aux usagers du réseau local.

Ainsi, dans les prochaines semaines, les équipes vont notamment :

- terminer les diagnostics archéologiques ;
- installer la base vie principale qui accueillera les collaborateurs des entreprises travaux et les engins du chantier ;
- dégager les emprises de la future autoroute, c'est-à-dire débroussailler et réaliser les travaux forestiers nécessaires en appliquant les mesures prévues pour préserver la faune et les milieux naturels ;
- dévier les réseaux (eau, électricité, télécommunication...).

De façon simultanée, les constats d'huissier « avant travaux » seront réalisés. L'objectif est d'obtenir, avant le démarrage du chantier, un état des lieux des habitations et des routes situées à proximité de la future autoroute. Cette « photo » initiale permettra de constater les éventuelles incidences liées aux travaux et, le cas échéant, de procéder à la remise en état lorsque l'autoroute sera mise en service.

Comme le concessionnaire ATOSCA s'y est engagé, les équipes vont poursuivre leur mobilisation afin d'insérer de manière exemplaire l'autoroute A69 dans son environnement, en concertation avec les acteurs du territoire. De nombreuses mesures seront ainsi mises en œuvre afin que cette liaison réponde véritablement aux enjeux de transition énergétique et écologique. Des mesures qui seront présentées, en toute transparence, aux membres du Comité de Suivi des Mesures Compensatoires chargé de s'assurer de leur bonne mise en œuvre, ainsi qu'aux membres du Comité de Suivi des Engagements de l'État. Organisés sous l'égide du Préfet, ces Comités qui se réunissent régulièrement, rassemblent toutes les parties prenantes concernées et notamment les collectivités, les acteurs des mondes économique et agricole, les syndicats, les associations et collectifs de protection de la nature...

Un dispositif d'information dédié au territoire

ATOSCA met en place un dispositif d'information spécifique pour informer les riverains et, plus largement, toutes les personnes intéressées par l'autoroute A69.

- **La ligne « Allo chantier » 05 67 29 09 69**, disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h* pour joindre en direct l'équipe ATOSCA.
- **Le service gratuit « Mon InfoA69 »** pour recevoir par email ou par SMS, les actualités du chantier et les fermetures de routes programmées dans le cadre des travaux. Inscription sur le site www.a69-atosca.fr à partir du lundi 6 mars.
- **L'adresse mail contact@a69-atosca.fr** pour envoyer un message.
- **Le site www.a69-atosca.fr** pour accéder aux actualités et aux informations sur l'avancement du chantier

* en dehors de ces horaires, les utilisateurs ont la possibilité de laisser un message.

À propos de l'A69

L'autoroute A69 est un maillon essentiel pour les déplacements en Occitanie. Lien entre la rocade de Castres et l'autoroute A680, elle répond notamment aux besoins de désenclavement et de développement du bassin de vie et d'emploi de Castres et Mazamet, en offrant un haut niveau de service aux usagers qui l'emprunteront.

L'A69 est une opération classée priorité nationale qui figure parmi les priorités identifiées dans la Loi d'orientation des mobilités promulguée par le ministère de la Transition écologique et déclarée d'Utilité Publique le 19 juillet 2018.

Le contrat de concession, approuvé par un décret publié le 22 avril 2022, a confié la construction et l'exploitation de l'A69 au concessionnaire ATOSCA pour une durée de 55 ans.



Plus d'informations sur www.a69-atosca.fr

Contact presse : contactpresse@a69-atosca.fr